

VILLE DE MAYENNE

Rapport de présentation

Compte Administratif 2018

Budget annexe de l'eau et de l'assainissement



Les résultats 2018:

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2018 :	
Résultat de fonctionnement reporté de 2017	391 023,32 €
Recettes de l'année 2018	538 372,66 €
Dépenses de l'année 2018	- 413 657,14 €
<u>RESULTAT DE CLOTURE 2018 :</u>	515 738,84 €

RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2018 :	
Résultat d'investissement reporté de 2017	117 874,32 €
Recettes de l'année 2018	504 514,38 €
Dépenses de l'année 2018	- 559 862,77 €
<u>RESULTAT DE CLOTURE 2018 :</u>	62 525,93 €

Restes à réaliser dépenses 2018	- 125 946,69 €
Restes à réaliser recettes 2018	47 808,50 €
<u>BESOIN DE FINANCEMENT 2018 :</u>	15 612,26 €

<u>DISPONIBLE 2018 :</u>	500 126,58 €
---------------------------------	---------------------

SECTION D'EXPLOITATION 2018

Cette section d'exploitation 2018 bénéficie d'une reprise de résultat 2017 très favorable (391 023 €).

Elle se caractérise par une **diminution** des recettes de 4,4 % et par une **plus forte diminution** des dépenses (- 8,3%) par rapport à 2017.

Les recettes propres à l'exercice 2018 (hors reprise d'excédent n-1) s'élèvent à **538 373 €** (contre 561 652 € en 2017 et 558 525 € en 2016).

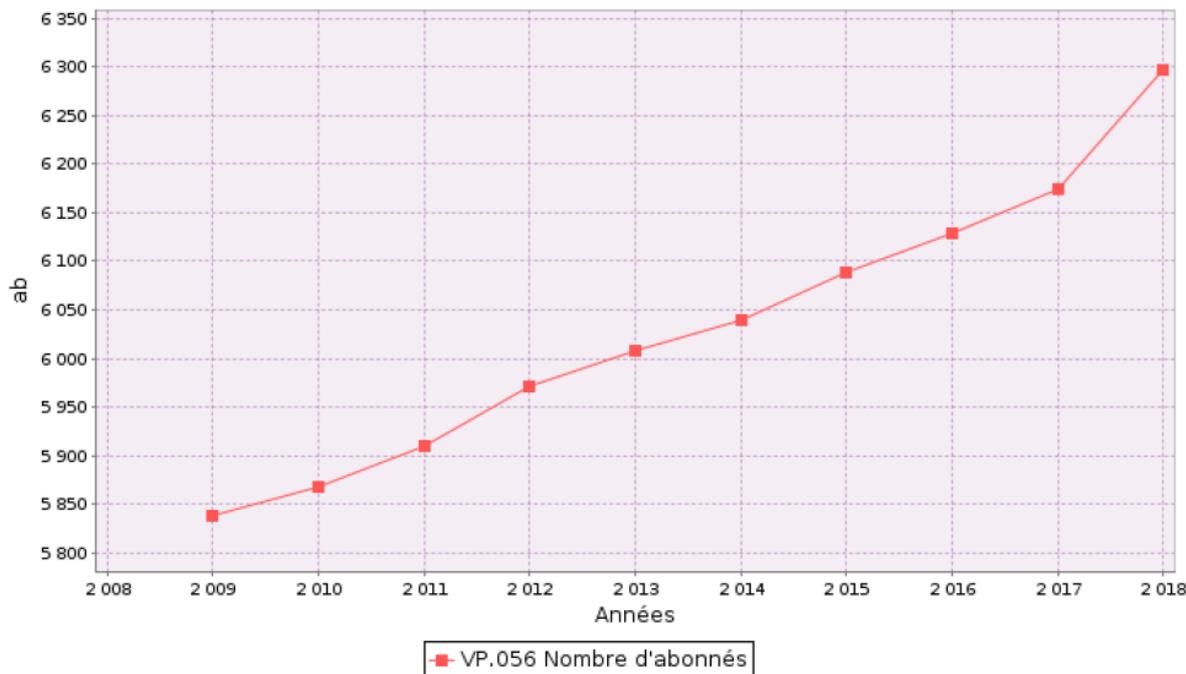
Chap	Intitulé	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018
70	Produits des services	513 149,26	516 282,88	493 383,80
70128	surtaxe eau	182 834,81	192 807,98	197 991,26
70611	surtaxe assainissement	317 858,38	318 522,59	290 336,43
708	loyers relais radiophonie	12 456,07	4 952,31	5 056,11
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre	45 375,88	45 369,18	44 988,86
	TOTAL R.F.	558 525,14	561 652,06	538 372,66

Ces recettes 2018 sont constituées :

1°des produits et prestations de services qui représentent 92 % de nos recettes avec :

- *la surtaxe eau*, en progression continue depuis de nombreuses années avec **197 991 €** perçus en 2018 (192 808 € perçu en 2017 ; 182 835 € en 2016 ; 176 356 € en 2015 ; 167 099 € en 2014 et 147 154 € en 2013).

On note en 2018 : 1/ une poursuite de la hausse du nombre d'abonnés en eau potable avec 6 296 abonnés au 31/12/18 contre 6 174 un an auparavant,



2/ une hausse de la consommation moyenne par abonné : de 178,61 m³ par abonné au 31/12/2017 à 190,95 m³/abonné au 31/12/2018,

3/ une hausse des volumes vendus : de 1 102 721 m³ en 2017 à 1 202 197 m³ en 2018, soit une progression de 9 %.

Cette progression s'explique par la consommation des abonnés non domestiques qui représente désormais 49,8% des volumes totaux vendus aux abonnés du service. Les abonnés non domestiques sont les gros consommateurs. Leur volume consommé augmente de 20,6% en 1 an pour atteindre 599 386 m³ contre 496 897 m³ en 2017 et 336 084 m³ en 2016. On y trouve notamment la Société Laitière de Mayenne, le CHNM, la SCS Georges Thiol, SEB Moulinex et la Fromagerie Bel. A noter que en parallèle, les volumes vendus aux abonnés domestiques diminuent de 0.5% (de 605 824 m³ et 602 811 m³ en 2018).

A noter que ces hausses ne se sont pas intégralement reportées sur le produit de la surtaxe car dans le même temps les tarifs appliqués pour la part proportionnelle ont été diminués. On est passé de 0,1712€/m³ au 01/01/2017 à 0,1498 €/m³ au 01/01/2018 (la part fixe est restée stable à 1,78 €).

- *le produit de la surtaxe assainissement*, poursuit sa décroissance avec une recette 2018 de **290 336 €** contre de 318 523 € en 2017 ; 317 858 € en 2016, 316 707 € en 2015 et 332 579 € en 2014. Cette baisse de produit est liée à la baisse du tarif facturé.

Si on constate une hausse du nombre d'abonnés qui passe de 5 882 au 31/12/17 à 6 010 au 31/12/18 (+2,2%), et également une hausse des volumes facturés : de 785 948 m³ au 31/12/17 à 819 290 m³ au 31/12/18 (+4,2 %), le produit 2018 de la surtaxe a été impacté par la baisse du prix au m³ facturé qui est passé de 0,4508 € au 01/01/17 à 0,3944 € au 01/01/18.

2°les redevances d'occupation des châteaux d'eau par les opérateurs téléphoniques 5 056 €.

3° des opérations d'ordre : 44 989 € stables par rapport à 2017.

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 413 657 €. Elles enregistrent une diminution de près de 37 479 € par comparaison à 2017.

Chap	Intitulé	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018
011	Charges générales	21 578,99	65 234,02	18 884,18
605	achats d'eau	0,00	0,00	
6063	fournitures	184,87	0,00	
613	locations	226,00	233,00	237,00
61523	entretiens et réparations	14 683,16	17 833,49	13 159,53
6161	assurances	2 644,84	2 642,02	1 555,40
617	études eau	0,00	9 060,00	0,00
617	études assainissement	0,00	29 703,32	0,00
618	divers	580,00	650,00	547,50
6231	annonces et insertions	0,00	1 836,00	70,55
6287	remboursement de frais			
635	impôts	3 260,12	3 276,19	3 314,20
012	Charges de personnel	46 179,00	26 707,00	26 347,00
042	Amortissements	321 278,22	326 343,30	337 278,46
67	Subventions	0,00	4 000,00	5 250,00
66	Charges financières	32 854,32	28 851,96	25 897,50
	TOTAL D.F.	421 890,53	451 136,28	413 657,14

Les charges à caractère général s'élèvent à **18 884 €** (65 234 € en 2017).

Les dépenses courantes sont constituées du contrôle et de l'entretien des poteaux incendie pour 13 159 €, des assurances pour 1 555 €, et des taxes foncières pour les châteaux d'eau pour 3 314 €.

La baisse de 2018 s'explique par la dépense ponctuelle de 2017 de 38 763 € consacrée à deux études. La première concernait notre accompagnement au moyen d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la mise place de la délégation des services publics eau et assainissement à hauteur de 18 120 € par le cabinet Bourgeois. Cette dépense a été répartie pour moitié en eau et l'autre en assainissement. La seconde étude a été menée par la société SEDE Environnement en vue de la future modification du plan d'épandage des boues de la station d'épuration à hauteur de 20 643 €.

Les dépenses 2018 de ce chapitre reviennent à leur niveau normal de 2016 avec cependant une baisse de 2 695 € qui s'explique par l'assujettissement à la TVA (délibération n°12 du 26/01/2018) de notre budget à effet du 1/01/2018. Désormais l'ensemble de nos dépenses sont réglées hors taxe qu'elles soient affectées à l'eau ou à l'assainissement.

Les charges de personnel sont remboursées au budget principal de la Ville pour **26 347 €**. Elles correspondent aux missions exercées en 2018 par le technicien du bureau d'études à hauteur de 80% de son temps de travail pour :

- le suivi administratif technique et financier des contrats de concession,
- la gestion administrative et le suivi juridique des services eau potable et assainissement collectif,
- la maîtrise d'œuvre et le suivi des travaux d'eau potable et d'eaux usées.

Les charges financières enregistrent une diminution par rapport à 2017 (- 2 954 €) pour atteindre

une dépense de **25 897 €**. Les charges d'intérêt diminuent à la faveur de taux d'intérêt historiquement bas.

Les subventions 2018 ont été versées au profit de l'association Amafisoa pour **5 250 €** en lien avec la loi Oudin Santini dans le cadre d'actions de solidarité internationale dans le secteur de l'eau et de l'assainissement pour son projet mené à Madagascar.

Les opérations d'ordre concernent les amortissements (**337 278 €**) Cette dotation constitue une part importante d'autofinancement qui sert au renouvellement des réseaux et installations.

Le résultat propre à l'exercice 2018 s'élève à **124 715,52 €**. Après reprise du résultat de 2017, excédentaire de 391 023,32 €, le résultat de clôture définitif de la section de fonctionnement 2018 s'élève à **515 738,84 €**.

La section d'exploitation laisse apparaître un résultat propre à l'exercice 2018 excédentaire de 515 738,84 €. Le besoin de financement de la section d'investissement étant au 31/12/18 de 15 612,26 € (après reprises en dépenses et recettes des restes à réaliser 2018), l'excédent de fonctionnement inscrit au budget primitif 2019 est de 500 126,58 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT 2018

Les recettes d'investissement s'élèvent à 504 514 € (contre 455 862 € fin 2017). Elles comprennent :

- Les opérations d'ordre pour **337 278 €** correspondant aux amortissements,
- La subvention sur travaux du Conseil Départemental pour **139 124 €** (fonds départemental) en forte progression : 41 383 € en 2017 ; 43 361€ en 2016, et 20 489 € perçus à ce titre en 2015,
- Une subvention de l'Agence de l'Eau de **28 111,50 €** pour le diagnostic du système d'assainissement en lien avec l'étude menée en 2017 et en 2018 confiée à la société Hydratec en vue de l'écriture du schéma directeur d'assainissement.

A noter que les restes à réaliser 2018 en matière de subventions (notifiées attente de versement) s'élèvent à 36 230 €. Ils font l'objet de reports sur l'exercice 2019.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 559 863 € (contre 503 153 € en 2017)

On y trouve :

Le remboursement du capital des emprunts : **90 607,39 €** (cf détail page 7)

Les opérations d'ordre : **44 988,86 €**

L'étude sur le schéma directeur d'assainissement : **2 730 €**

L'installation de compteurs d'eau pour **68 972,40 €** réalisée par Véolia conformément au nouveau contrat d'affermage.

Les travaux pour un montant de **352 564,12 €** se déclinant comme suit :

– le programme annuel sur le réseau d'eau potable avec des travaux pour un total de **131 496,07 €** selon le détail suivant :

Libellé	Montant HT	Libellé tiers
MOE RENOUVELLEMENT RESEAU PARTIE EAU POTABLE	2 464,96	CABINET BOURGOIS
AEP 2 RUE DU VAL DE MAYENNE	1 263,55	VEOLIA EAU COMPAGNIE GENERALE
RACCORDT Eau Potable RUE DE SAINT OUIS	31 316,77	VEOLIA EAU COMPAGNIE GENERALE
POTEAU INCENDIE RUE DE LA PEYENNIERE	4 441,11	VEOLIA EAU COMPAGNIE GENERALE
RACCORDEMENT AEP CHEMIN DU HALAGE 53100 MAYENNE	4 861,07	VEOLIA EAU COMPAGNIE GENERALE
BRANCHEMENT EAU POTABLE ROND POINT EUROPE	4 579,96	VEOLIA EAU COMPAGNIE GENERALE
IMPASSE DES MESANGES REFECTION DE TRANCHEES	1 363,20	STPO
AEP QUAI DEVIZES	3 150,00	VEOLIA EAU COMPAGNIE GENERALE
ADDUCTION EAU POTABLE QUAI DEVIZES	31 574,50	CHAPRON SAS
RUE DU PRIEURE DE BERNE RENOUVELLEMENT RESEAU AEP	24 899,75	STPO
2 RACCORDEMENTS RUE DU PRIEURE DE BERNE	3 225,00	VEOLIA EAU COMPAGNIE GENERALE
RENOUVELLEMENT RESEAUX AEP EU	204,44	SAS MEDIALEX
RESEAUX AEP EAUX USEES RUE CHARLES DE GAULLE	15 922,50	ENTREPRISE LOCHARD BEAUCE
BRANCHEMENT EAU LOCAL SDF RUE DES CAPUCINS	1 742,33	VEOLIA EAU COMPAGNIE GENERALE
INTERVENTION SUR RESEAU D'EAU Le Stade Av GUTEMBERG	486,93	VEOLIA EAU COMPAGNIE GENERALE
TOTAL GENERAL	131 496,07	

AEP signifie Alimentation Eau Potable.

A noter que les restes à réaliser 2018 en matière de travaux sur le réseau d'eau potable (devis acceptés, factures en attente) s'élèvent à 17 880,21 €. Ils font l'objet de reports sur l'exercice 2019.

- La rénovation du château d'eau Brossolette pour **175 526,25 €**
- le programme annuel d'assainissement 2018 s'élève à **45 541,80 €** selon

le détail suivant :

Libellé	Montant HT	Libellé tiers
MOE RENOUVELLEMNT RESEAUX ASSAINISSEMENT	2 464,95	CABINET BOURGOIS
CREATION D'UN REGARD VISITABLE VAL DE MAYENNE	474,02	VEOLIA EAU COMPAGNIE GENERALE
PUBLICATION ARRETE PREFECTORAL SYSTEME D'ASSAINISSEMENT	93,87	SAS MEDIALEX
POSE REGARD VISITABLE RESIDENCE DU PARC	1 412,92	VEOLIA EAU COMPAGNIE GENERALE
EU ANCIEN PALAIS DE JUSTICE RUE DES CAPUCINS	1 605,80	VEOLIA EAU COMPAGNIE GENERALE
REGARD DE VISITE SUR BRANCHEMENT EAUX USEES AV GUTEMBERG	1 360,80	VEOLIA EAU COMPAGNIE GENERALE
BRANCHEMENT EAUX USEES 5 RUE SAINT MARTIN	2 214,00	VEOLIA EAU COMPAGNIE GENERALE
2 RACCORDEMENTS EU 100 MM ET REFOULEMENT LA CROIX COUVE	1 550,00	VEOLIA EAU COMPAGNIE GENERALE
REPLACEMENT DES TAMPEAUX EU QUAI DEVIZES	580,00	STPO
AMENAGEMENT LIAISON DOUCE RN 162	18 400,00	STPO
TRAVAUX IMPASSE DE LA COURBE	7 445,00	STPO
PUBLICITE RENOUVELLEMENT RESEAUX AEP EU	204,44	SAS MEDIALEX
ANALYSE D AGREGATS ENROBES MOE ANATOLE FRANCE	236,00	LABORATOIRE WESSLING SARL
RESEAU EAUX USEES RUE CHARLES DE GAULLE	6 860,00	ENTREPRISE LOCHARD BEAUCE
CAROTTAGE ET ANALYSES AMIANTE BLD ANATOLE FRANCE	640,00	MAYENNE INGENIERIE
TOTAL GENERAL	45 541,80	

A noter que les restes à réaliser 2018 en matière de travaux sur le réseau d'assainissement (devis acceptés factures en attente) s'élèvent à 108 066,48 €.

La section d'investissement propre à l'exercice 2018 laisse apparaître un résultat de déficitaire de 55 348,39 €. Après reprise du résultat 2018 excédentaire de 117 874,32 €, le résultat de clôture est excédentaire de 62 525,93 €. Ce chiffre a été repris par anticipation au budget primitif 2019 adopté le 28/02.

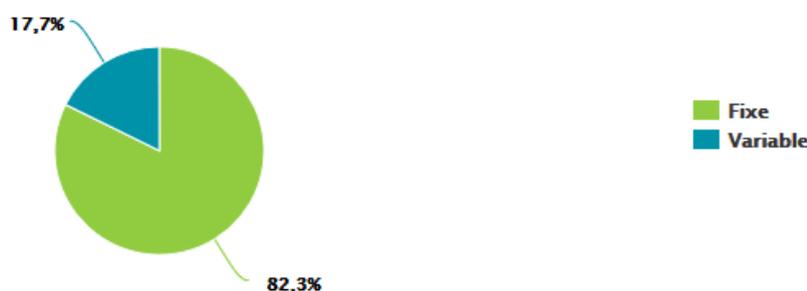
La dette au 31/12/2018 du budget eau et assainissement, un capital restant dû de 693 990 €

Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (ExEx, Annuel)	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne	Nombre de lignes	Marge sur Euribor 3 mois (%)
693 990 €	3.64 %	8 ans et 9 mois	4 ans et 9 mois	6	0,50 %

L'encours de dette comprend 6 prêts indexés à 82,3% à taux fixe et à 17,7% à taux variables. Le taux moyen de la dette ressort au 31/12/18 à 3,64%. La durée de vie résiduelle est de 8 ans et 9 mois.

Type	Encours	% d'exposition	Taux moyen (ExEx, Annuel)
Fixe	571 346,06 €	82.33 %	3.93 %
Variable	122 644,38 €	17.67 %	2.31 %
Ensemble des risques	693 990,44 €	100.00 %	3.64 %

Dette par type de risque



© Finance Active

Prêteur	CRD	% du CRD
CAISSE D'EPARGNE	219 644,38 €	31.65 %
SFIL CAFFIL	216 088,32 €	31.14 %
CREDIT MUTUEL	163 257,74 €	23.52 %
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	95 000,00 €	13.69 %
Ensemble des prêteurs	693 990,44 €	100.00 %

Le profil d'extinction :

	2018	2019	2020	2021	2022	2027
Encours moyen	727 915,34 €	639 634,09 €	557 378,11 €	487 932,13 €	417 151,76 €	67 245,21 €
Capital payé sur la période	90 607,39 €	88 130,04 €	73 282,75 €	69 374,60 €	71 127,42 €	54 720,96 €
Intérêts payés sur la période	26 957,17 €	24 508,29 €	21 938,93 €	19 448,90 €	16 941,34 €	3 815,34 €
Taux moyen sur la période	3.55 %	3.65 %	3.72 %	3.73 %	3.76 %	3.52 %